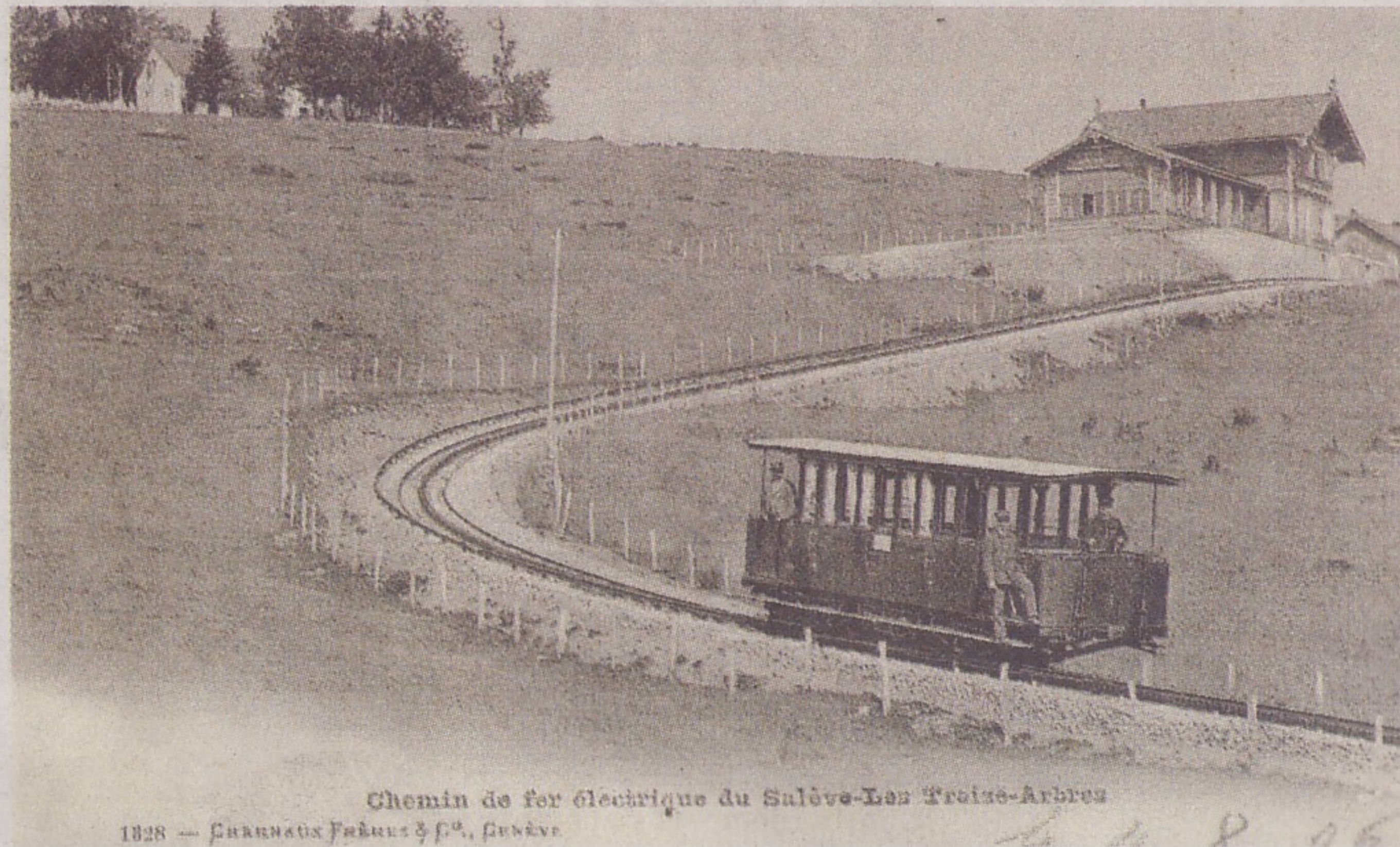


Le Pays du Salève et ses arbres de légende...

La chose est assez étonnante, mais le Pays du Salève a abrité sur son territoire un certain nombre d'arbres qui, par leur taille, leur âge ou les événements auxquels ils sont liés, peuvent être qualifiés d'exceptionnels ou de légendaires.

Commençons modestement cette évocation sylvestre par les hauteurs du Salève et le fameux site des Treize-Arbres, dont l'hôtel-buffet-restaurant du même nom abrita, de 1892 à 1935, le terminus du chemin de fer électrique à crémaillère qui gravissait la montagne. Gérard Lepère explique dans l'ouvrage qu'il a consacré au train électrique du Salève, « *qu'il n'y a jamais eu treize arbres à cet endroit, mais seulement trois, et qu'une déformation de langage fit du "treis" savoyard un "treize" français!* » Ces trois ou treize arbres, qui ont depuis bien longtemps terminé leur existence en bois de chauffage, étaient des fayards, le nom savoyard que l'on donne aux hêtres.

Quittons la montagne pour rejoindre Saint-Julien et les ruines du château de Ternier. Au Moyen-Âge, cet édifice était entouré de châtaigniers remarquables par leur taille. L'un d'eux, gigantesque, a même laissé une trace dans l'histoire locale. Ce fameux châtaignier de Ternier est notamment évoqué par l'écrivain Francis Wey dans un livre intitulé "Voyages en Haute-Savoie". En 1862, cet arbre est déjà trois fois centenaire et trône sur les ruines du château. Dans son tronc gigantesque se trouvait un gros trou pouvait facilement abriter six ou sept personnes par temps de pluie! La nuit de Noël 1873 fut fatale à cet arbre, par la faute d'une bande de crétiens avinés qui allumèrent un énorme feu dans le trou de ce châtaignier de légende. Dans son livre, Wey évoque aussi un triste souvenir lié à cet arbre. Le 1^{er} juin 1589, Charles-Emmanuel de Savoie repris le château de Ternier aux Genevois. Le duc avait promis la vie sauve



Le terminus du train électrique du Salève, à la gare des XIII Arbres qui, en fait, n'étaient peut-être que trois...

aux soldats du château, mais comme leur commandant avait fait tirer le canon, il décida finalement d'en faire pendre soixante, dont treize aux branches du majestueux châtaignier!

Pour poursuivre dans la même veine sinistre, voici la triste histoire d'un noyer situé sur le piémont du Salève, à Présilly. Au XII^e siècle, Cet arbre est choisi par des bandits de grands chemins comme lieu

d'embuscade idéal pour dévaliser les marchands empruntant la route médiévale entre Annecy et Genève. Quelques décennies plus tard, on ne sait pour quelle raison, un Allemand de passage dans la région

occis en ces lieux une pauvre nonne qui ne lui avait rien fait. Capturé et jugé, il fut condamné à la peine de mort par pendaison, peut-être à l'une des branches du funeste noyer!

Au XIV^e siècle, un mari jaloux, originaire de Cossonay, dans le canton de Vaud (mais à l'époque territoire du duché de Savoie), avait donné rendez-vous à sa femme sous le fameux noyer pour un rendez-vous romantique. Elle n'aurait pas dû venir, la pauvre, car son époux la trucidait sous l'arbre sans autre forme de procès! Outre ces meurtres, l'arbre était aussi régulièrement choisi par de pauvres bougres qui utilisaient ses branches pour se donner la mort par pendaison.

La liste de ces faits sinistres aurait encore pu s'allonger lorsque le châtelain de Cruseilles décida de faire de ce noyer son gibet officiel. C'était sans compter sur l'opiniâtreté des Chartreux de l'abbaye de Pomier qui lui intimèrent l'ordre d'aller faire pendre ailleurs...

DOMINIQUE ERNST